

Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Fénélon en Périgord Noir  
- ÉDITION 2023 -

## Inauguration du nouveau centre de loisirs de Saint-Geniès



Interview  
**Guy Coy**

Photo : Patrick Pautiers

### Nos communes

Archignac, Borrèze, Calviac-en-Périgord, Carlux, Carsac-Aillac, Jayac, Nadaillac, Paulin, Pechs de l'Espérance, Prats-de-Carlux, Saint-Crépin-et-Carlucet, Saint-Geniès, Saint-Julien-de-Lampon, Sainte-Mondane, Salignac-Eyvigues, Simeyrols, Veyrignac

# Sommaire

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| <b>Éditorial du Président</b>                   | <b>3</b>  |
| <b>Votre Communauté de Communes</b>             | <b>4</b>  |
| Ses compétences                                 | 4         |
| Ses services                                    | 4         |
| Finances                                        | 5         |
| Le C.I.A.S.                                     | 6         |
| Maison France Services                          | 6         |
| Carte des professionnels de santé               | 7         |
| <b>Environnement</b>                            | <b>8</b>  |
| Les vergers de la transition en Pays de Fénelon | 8         |
| <b>Développement économique</b>                 | <b>10</b> |
| Entreprendre en Pays de Fénelon                 | 10        |
| Les projets                                     | 11        |
| <b>Urbanisme</b>                                | <b>12</b> |
| Le PLUi                                         | 12        |
| Application du droit des sols                   | 12        |
| Rénovation de l'Habitat                         | 12        |
| ÉCOHA                                           | 13        |
| Assainissement collectif                        | 14        |
| SPANC                                           | 15        |
| Voirie communautaire                            | 16        |
| Véloroute voie verte                            | 17        |
| <b>Interview Guy Coy</b>                        | <b>18</b> |
| <b>Tourisme</b>                                 | <b>20</b> |
| Sur les chemins : à pied et à vélo              | 20        |
| Les actions 2023 / 2024                         | 22        |
| Nos animations                                  | 22        |
| Projets à venir                                 | 23        |
| Taxe de séjour                                  | 23        |
| <b>Vie locale</b>                               | <b>24</b> |
| Ludothèque ArchiLudo                            | 24        |
| Fête du jeu et des associations                 | 24        |
| O'RAJ                                           | 25        |
| BOLEGA !                                        | 25        |
| <b>Enfance &amp; jeunesse</b>                   | <b>26</b> |
| ALSH la Tribu                                   | 26        |
| ALSH Saint Rome                                 | 27        |
| <b>Hommage Joel Barbery</b>                     | <b>28</b> |
| <b>Odyssée Dordonha</b>                         | <b>28</b> |

**Directeur de publication**  
Patrick BONNEFON

**Création Graphique**  
Service Communication

**Crédit Photos**  
Patrick Pautiers  
Service Communication  
Com Images  
Les Coflocs  
Freepik

**Dépôt Légal**  
Décembre 2023  
Tirage à 5 000 exemplaires

**Communauté de Communes du Pays de Fénelon**  
1, Place de la Mairie 24590 Salignac-Eyvigues  
Tél : 05 53 30 43 57  
accueil@paysdefenelon.fr  
www.paysdefenelon.fr  
facebook.com/comcomPaysDeFenelon

# Éditorial du Président



L'année 2023 aura été riche en réalisations et mise en chantier de projets qui auront été longs à finaliser techniquement et financièrement.

Le projet le plus emblématique de cette année sera sans doute la construction du nouvel Accueil de Loisirs de Saint Geniès, dont la situation au sein de la salle des fêtes communale posait bien des problèmes, que ce soit pour le personnel communautaire de l'ALSH, que pour le personnel communal, ce qui provoquait des tensions inévitables. La juxtaposition d'un centre de loisirs et d'une salle des fêtes était une erreur dès le départ, nous avons donc décidé sa délocalisation en accord avec le Maire de Saint Geniès et l'aval du conseil communautaire. Ce nouvel équipement communautaire vient d'ouvrir ses portes en octobre, pour le plus grand plaisir de l'équipe d'encadrement et des enfants qui y sont accueillis.

Un autre projet structurant pour notre territoire vient de débuter dans l'ancien hôtel «Brégégère» dans le centre-bourg de Salignac. Cette construction va accueillir le nouveau Bureau d'Information Touristique communautaire, et des locaux d'enseignement pour la Maison Familiale et Rurale, afin de créer une formation en BTS Tourisme de jeunes de notre territoire, qui pourront venir faire des stages d'application au sein du BIT intégré au bâtiment, et ensuite, trouver des débouchés dans les entreprises du secteur touristique local.

Enfin le dernier chantier qui démarre cet automne est celui de la réalisation de 21 petits logements intergénérationnels dans un bâtiment existant de l'ancienne maison de retraite de Saint Rome à Carsac-Aillac qui va être entièrement rénové pour offrir des logements conventionnés de type 2 et 3, avec des loyers très modérés.

L'année 2023 restera marquée par la livraison de véhicules neufs, mis à la disposition des personnels du CIAS, afin de permettre aux aides à domicile de se rendre auprès des personnes âgées de notre territoire sans devoir utiliser leur voiture personnelle, ce qui grevait leurs budgets.

Notre communauté de communes a pris la compétence culturelle, et à ce titre nous développons les animations sur le territoire autour de la Gare Robert DOISNEAU, de BOLEGA, O'RAJ, de la ludothèque communautaire, du Séchoir d'Aillac, de soutien aux nombreuses associations culturelles et sportives que compte le territoire.

La manifestation qui fait rayonner le Pays de Fénelon bien au-delà de nos frontières est sans nul doute la Ronde des Villages. Vous découvrirez dans ce bulletin l'historique de ce grand rassemblement de 4 000 randonneurs qui arpentent nos chemins le temps d'un week-end à la mi-octobre. C'est aussi, la contribution de plus de 600 bénévoles répartis dans les vingt villages reliés par cette ronde. Le repas de remerciement offert à tous ces bénévoles a réuni près de 350 convives, renforçant ainsi le lien d'appartenance à la communauté de communes du Pays de Fénelon.

La fête du jeu associée au forum des associations est une autre occasion de rassembler le secteur associatif de notre territoire, afin de faire lien entre toutes les communes du Pays de Fénelon.

Je profite de la parution de ce bulletin en début d'année, pour vous présenter mes meilleurs vœux et vous souhaiter le meilleur pour vous et votre famille en 2024, qui je l'espère, verra un monde plus apaisé et une planète toujours plus propre.

*Le Président, Patrick BONNEFON*



# Ses compétences, Ses services

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon a été créée le **1er avril 2014**. Elle est issue de la fusion de la Communauté de Communes du Carluxais Terre de Fénelon et de la Communauté de Communes du Salignacois. Ce nouvel ensemble comprend aujourd'hui dix-sept communes.

## Le Fonctionnement

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon assure en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en œuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

**Le conseil communautaire** est l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes. Equivalant au Conseil Municipal dans une commune, il se réunit en séance publique afin d'administrer la structure intercommunale. Il délibère et vote les projets qui lui sont soumis. Ses membres sont appelés les conseillers communautaires, au nombre de 32 et 8 suppléants. Ils représentent les 17 communes du territoire.

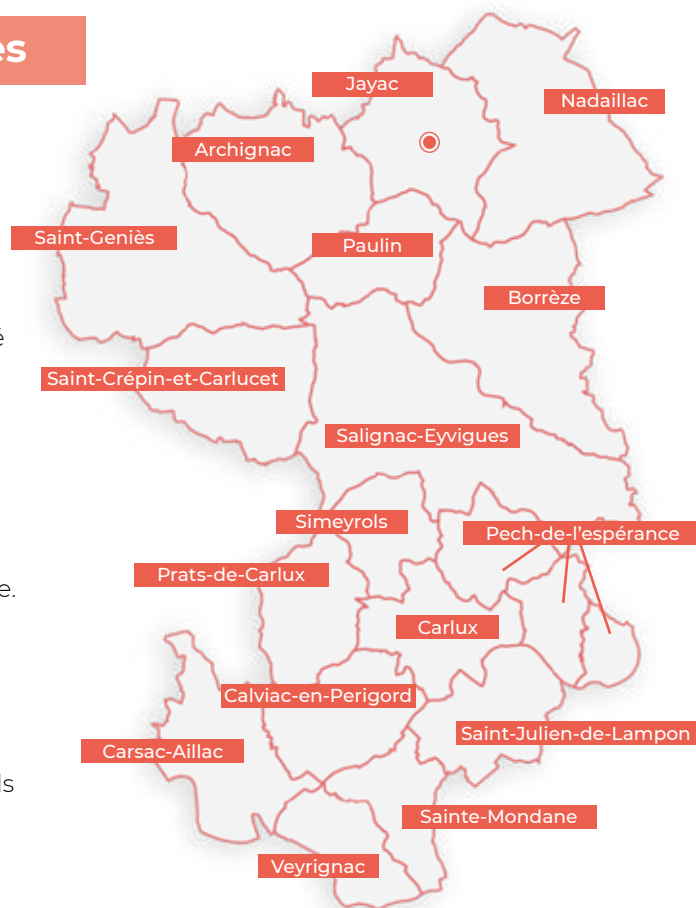
**Le bureau** : cet organe est composé du Président, des Vice-Présidents, des délégués. Ses missions sont de préparer les décisions et les orientations communautaires. Il règle également les affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire lui a donné délégation.

**Le Président** : il est l'exécutif de la Communauté de Communes. Il est chargé d'administrer la structure intercommunale et d'appliquer les décisions des instances communautaires.

**La conférence des maires** : ses missions sont de préparer les grandes décisions communautaires ainsi que de proposer des évolutions du territoire. Cette instance oriente politiquement l'action communautaire.

**Les commissions** : ce sont des groupes de réflexions chargés de débattre sur les actions à mettre en œuvre, et de formuler des propositions d'actions. Elles sont composées d'élus et de techniciens référents qui co-animent la commission avec leur Vice-Président ou délégués.

-  Economie, Aménagement de l'espace, Urbanisme
-  Voirie communautaire
-  Environnement, Rivière, GEMAPI
-  Petite Enfance, Jeunesse et Sports
-  Finances, Personnel
-  Tourisme, Communication, Culture
-  Services publics, Santé, Numérique
-  Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges
-  C.A.O - Commission Appel d'Offres



## En quelques chiffres

Superficie : **321** Km<sup>2</sup>  
Population : **9 869** hab. (2022)  
Communes : **17**  
Président : **Patrick Bonnefon**

## Gestion des assemblées 2023

**6** conseils communautaires  
**128** délibérations conseil communautaire  
**6** bureaux

## Nos services

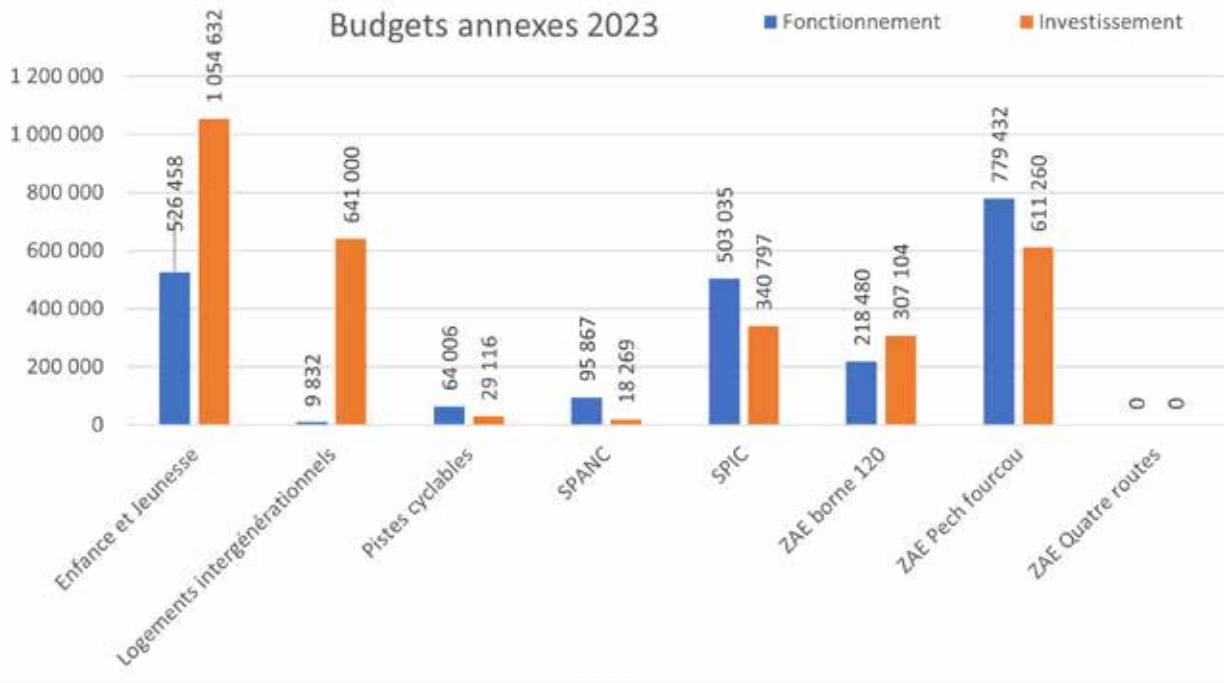
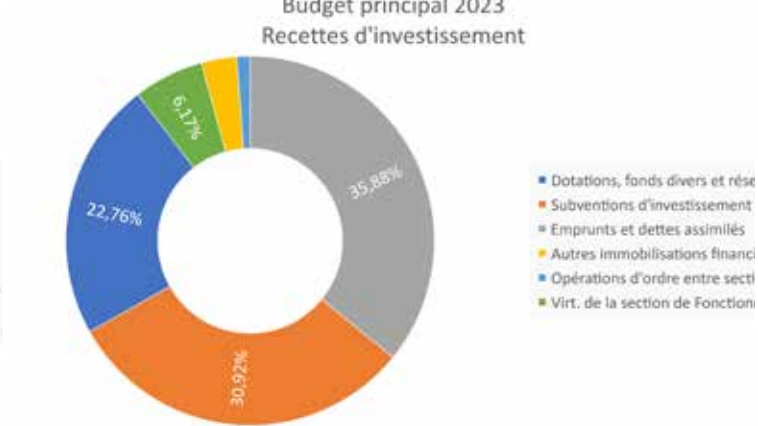
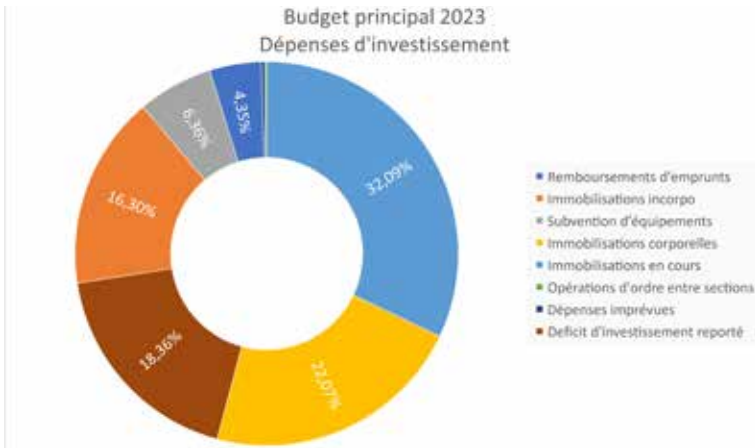
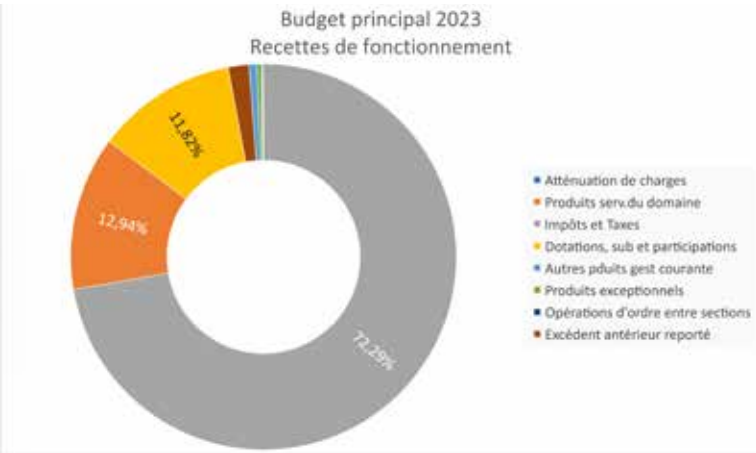
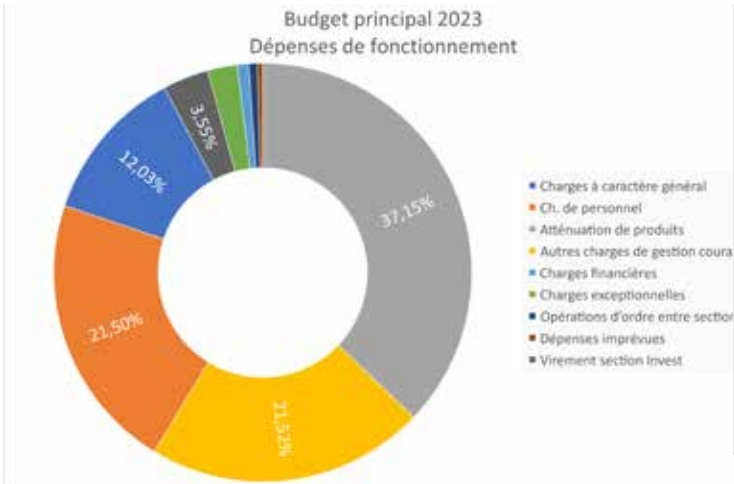
La Communauté de Communes est organisée autour de plusieurs services afin de répondre au mieux à vos attentes

-  **Direction générale** (administratif, comptabilité, ressources humaines, Maison France Services)
-  **Urbanisme** (Urbanisme & développement économique)
-  **Services techniques et environnement** (SPANC & voirie)
-  **Enfance et Jeunesse** (ALSH Saint-Rome et La Tribu, ludothèque et événements)
-  **Tourisme** (Accueil, événementiel, communication et culture)
-  **CIAS** (aide à la personne)

# Finances

**8 353 105 €**  
de fonctionnement

**6 541 996 €**  
d'investissement



# Le C.I.A.S.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un service public local de solidarité et de proximité pour les personnes les plus fragiles. Découvrez ses missions.



## Service de portage de repas



- ▶ **Livraison 7/7** de 7h à 13h
- ▶ **En liaison froide**
- ▶ **Repas composé** : un potage, une entrée, un plat, un fromage, un dessert + pain
- ▶ Possibilité repas sans **sucre ou / et sans sel**
- ▶ Repas confectionné par l'**EHPAD de Saint-Rome**

## NOUVEAUTÉ : ATELIER LOISIRS

4 fois par mois à partir de 2024 des activités loisirs vous seront proposées, animées par Maria et Anthony, sur le territoire du Pays de Fénélon

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler au : **05 53 30 45 51** ou **05 53 31 23 06**

Gratuit, transport assuré, tout public

## Service d'aide à domicile



- ☒ **Prévenir**
- ☒ **Accompagner**
- ☒ **Surveiller**

*Composé d'aides à domicile, d'assistants de vie et d'auxiliaires de vie*

## Service de prestations sociales



- ▶ Domiciliation
- ▶ Dossiers d'aide sociale
- ▶ Secours et aide alimentaire
- ▶ Actions et préventions



**Antenne de Salignac-Eyvigues**  
05 53 31 23 06  
cias@paysdefenelon.fr

**Antenne de Carlux**  
05 53 30 45 51  
cias@paysdefenelon.fr

# Maison France Services

Une Maison France Services, c'est un outil de proximité qui permet d'accéder à ses droits, grâce à des agents formés, disponibles pour accueillir, accompagner et aider les usagers dans leurs démarches administratives.

**France services**

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?**  
**Venez ! Nous allons vous accompagner.**  
**france-services.gouv.fr**

## Mission des agents France Services

- ☒ **Accueillir**
- ☒ **Aider**
- ☒ **Accompagner**
- ☒ **Orienter**



**Antenne de Salignac-Eyvigues**  
**Marina Andriesse**  
07 48 14 38 72  
mfs.salignac@paysdefenelon.fr

**Antenne de Carlux (Rouffillac)**  
**Mélanie Deschamps**  
05 53 59 19 87  
mfs.carlux@paysdefenelon.fr

# Carte des professionnels de santé du Pays de Fénelon



## Cabinet infirmier

**Trajter DE SOUZA Marie-Pierre**  
Salignac-Eyvigues / 05 53 28 80 95

**FERBER BOMPARET karine**  
Salignac-Eyvigues / 05 53 28 82 43

**LLINARES**  
Saint-Geniès / 05 53 30 21 56

**BRICMONT Pierre**  
Carsac-Aillac / 07 89 61 21 62 / 06 76 42 17 64

**BRU Karine**  
Carlux / 06 98 76 82 39

**DAVID-GILET Sylvie**  
Veyrignac / 05 53 28 75 67

**POLLY Alexandra**  
Orliaguet / 06 75 01 94 47

**BOUYSSONNIE Audrey**  
Orliaguet / 06 75 01 94 47

**CABINET**  
Saint-Julien-de-Lampon / 05 53 29 70 19



## Dentiste

**Dr LAVENERE Alain**  
Salignac-Eyvigues / 05 53 28 84 29

**Dr TORRES GONZALEZ Lily Lucia**  
Carsac-Aillac / 05 53 28 16 67



## Endocrinologue

**Dr JAHANPUR Patrice**  
Salignac-Eyvigues / 09 67 48 11 13



## Kinésithérapeute

**PÉLISSÉ Isabelle**  
Salignac-Eyvigues / 06 20 01 37 01 / 05 53 31 15 12

**VERBRUGGE Gaël**  
Saint-Geniès / 06 32 70 77 89

**MORVAN Emilie**  
Saint-Geniès / 06 59 78 01 24

**WOERLY Michel, GUIGUE Marion**  
Nadaillac / 06 87 34 26 10 / 05 53 51 05 02

**LEGEER Marten**  
Saint-Julien-de-Lampon / 05 53 31 87 14

**CLEMENT Patrick**  
Carlux / 06 33 39 13 17

**PETRIAT Luc**  
Carsac-Aillac / 05 53 28 16 13



## Docteur

**Dr THOMAS M. Christine**  
Salignac-Eyvigues / 05 53 59 60 67

**Dr DA ROCHA Bertrand**  
Salignac-Eyvigues / 05 53 28 17 91

**Dr DEHOUX Claude**  
Saint-Geniès / 05 53 28 55 08

**Dr NIGER Didier**  
Saint-Julien-de-Lampon / 05 53 29 70 25

**Dr SANLEFRANQUE Ina**  
Carsac-Aillac / 05 53 30 08 02

**Dr JAZIRI Samira**  
Carlux / 05 53 49 47 80



## Ostéopathe

**DELPECH Julien**  
Saint Geniès / 06 08 45 47 02

**PÉLISSÉ Marc**  
Salignac / 06 81 51 27 29 / 05 53 31 15 12

**GORRY Marcellin**  
Carlux / 06 37 54 37 68

**SAUVAGE-CAPVERN Marie**  
Carlux / 07 85 13 23 65



## Pharmacie

**ROY**  
Salignac-Eyvigues / 05 53 28 80 31

**ANARRATONE**  
Saint-Julien-de-Lampon / 05 53 29 70 07

**CASTANT**  
Carsac-Aillac / 05 53 28 16 62



## Cardiologue

**Dr GETTE PEREIRO Paula**  
Carsac-Aillac  
05 53 29 44 35 / 06 49 83 81 77



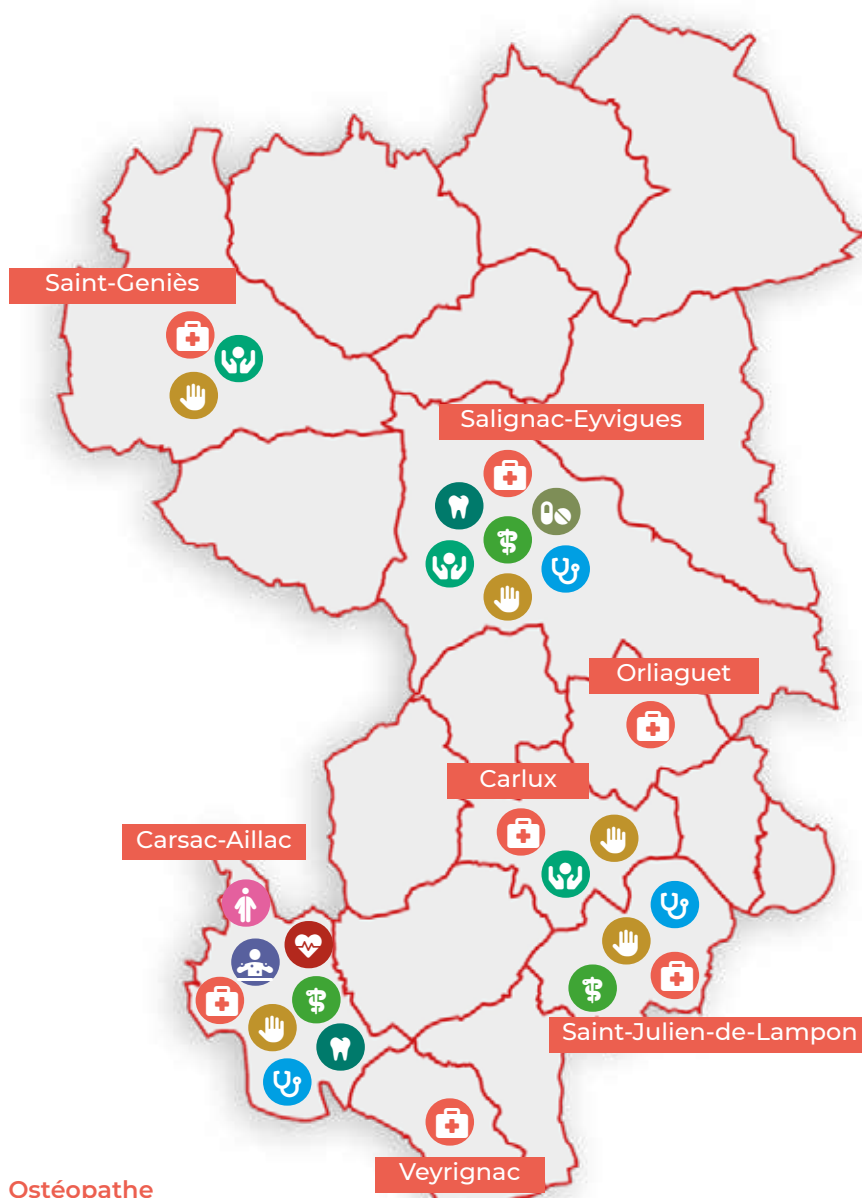
## Gynécologue-Obstétricien

**KANATE Assita**  
Carsac-Aillac  
05 53 29 41 67



## Dermatologue

**KOSHKIN Olga**  
Carsac-Aillac  
05 54 27 00 00





# « Les vergers de la transition en Pays de Fénelon »

## Préservons la biodiversité, plantons des vergers !

Après le succès du projet « Aux abeilles, citoyens ! », la Communauté de Communes du Pays de Fénelon a souhaité utiliser la dynamique née de cette belle action pour poursuivre son engagement en faveur de notre environnement avec un nouveau projet : « Les vergers de la transition en Pays de Fénelon ».

### Le constat

Nous avons tous fait le constat des changements profonds qui s'opèrent : perte de biodiversité, amenuisement des ressources en eau, dérèglement climatique (sécheresses répétées, inondations, tempêtes) qui ont des conséquences dans notre quotidien.

Le domaine de l'alimentation est particulièrement impacté par ces problématiques. Les défis de notre siècle nous encouragent à regarder la réalité sous un nouvel angle et à **nous engager dans une transition pour préserver la planète et ses ressources**. Et si en **relocalisant notre alimentation** et en préservant la biodiversité on pouvait produire mieux ?

### Proposition

Si les problématiques nous semblent insurmontables à notre échelle, nous pouvons tous agir individuellement et collectivement pour s'engager vers une transition positive!



On observe déjà sur notre territoire l'émergence de quelques projets pour relocaliser les ressources alimentaires tout en préservant la biodiversité (Verger associatif à Saint-Crépin-et-Carlucet, un verger communal à Simeyrols, projet d'installation d'un maraîcher à Ste Mondane). Pour conforter cet élan, la collectivité propose la création de **vergers communaux et citoyens**. Ils seront le support d'une transition des pratiques en s'appuyant sur les techniques d'agroforesterie et d'agroécologie, notamment par la restauration ou le maintien d'un **sol vivant**.

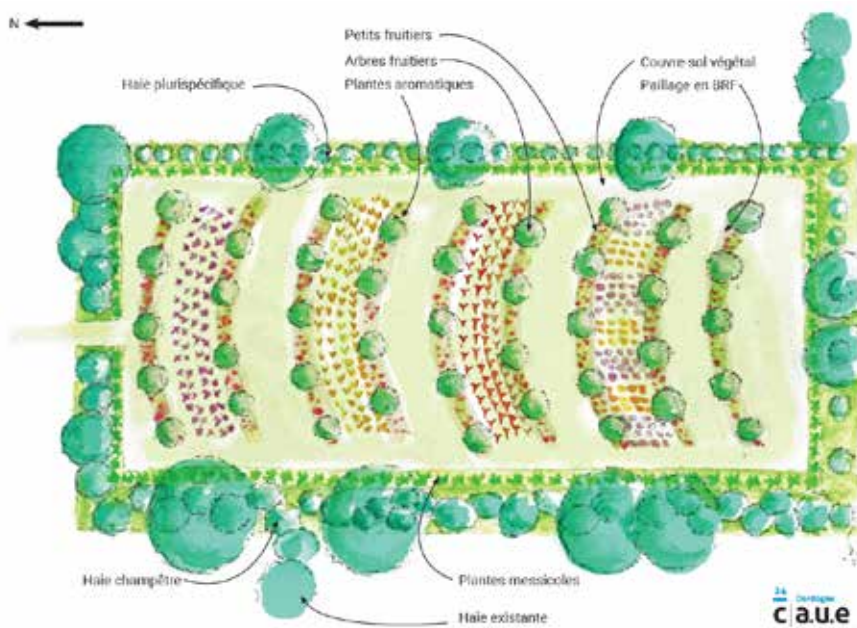
Ces vergers ont pour vocation à devenir des hauts-lieux de biodiversité.

## Les vergers de biodiversité

Les vergers sont constitués **d'arbres fruitiers de variétés anciennes et locales** souvent aux noms savoureux : Gros museau de lièvre jaune, Sainte Germaine, pomme d'Ile, Trompe gelée, Pomme de fer Chirquity, Goutte d'or, Abouriou, Béliquette, Trompe geai... Ce choix permet d'avoir des arbres adaptés au climat et au sol du territoire. Il contribue également à participer à la préservation de la biodiversité agricole. Entre les arbres fruitiers, sont implantés des arbustes à fruits et **des petits fruits** (cassis, groseilles, feijoas, ...) ainsi que des plantes basses vivaces et annuelles.

Les vergers sont bordés de haies champêtres composées d'essences locales. Elles ont **un rôle majeur** dans ce projet en connectant entre eux les milieux naturels environnants avec le verger. Elles assurent un rôle de corridor écologique indispensable au déplacement de certaines espèces (oiseaux, mammifères, insectes, ...), elles agissent comme une route, un chemin et souvent elles leur serviront de gîte et de couvert ! Liées aux vergers, elles créent des milieux où auxiliaires et prédateurs de culture peuvent trouver un équilibre. Ce milieu naturel fonctionnel devient alors un atout des cultures.

Notre démarche contribuera à restaurer des espaces abîmés, favorables à la biodiversité et à la bonne santé des vergers.



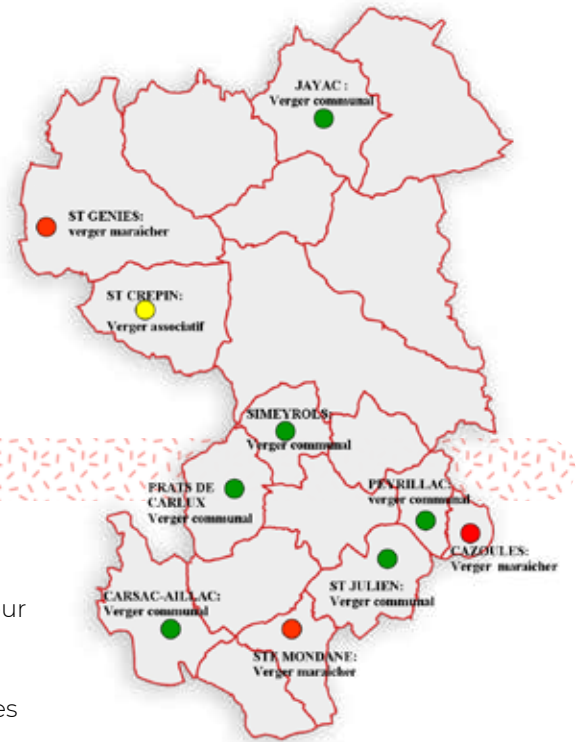


## Dix communes pour un projet de territoire

Ce sont en tout **10 projets** qui seront menés sur le territoire :

- ▶ 6 vergers communaux,
- ▶ 1 verger associatif
- ▶ 3 vergers-maraichers.

Ces vergers pilotes seront là pour encourager la démultiplication des projets à l'échelle communale et individuelle (habitants et professionnels). La volonté du projet est d'impliquer le plus grand nombre d'entre nous : citoyens, élus, agents municipaux, écoliers ...



## Les actions

Ces actions s'accompagneront d'un volet d'animation et de formations pour tous. Elles se dérouleront en plusieurs étapes.

**1. La création des vergers et la plantation des arbres.** Plusieurs rencontres sont prévues afin de vous présenter le projet et vous inviter à y participer !

**2. Des temps d'animation et de sensibilisation** vous permettront de découvrir la biodiversité ordinaire dans et autour des vergers (pollinisateurs, faune du sol, oiseaux comme auxiliaire de culture...) et de mieux comprendre le fonctionnement d'un écosystème et l'importance de maintenir un milieu riche et diversifié pour préserver les cultures.

Des rencontres avec des personnes reconnues, dans les domaines qui nous concernent, seront également organisées.

**3. Des temps de formation pour les particuliers et les professionnels** autour de l'agroforesterie et l'agroécologie seront proposés, en s'appuyant sur des agriculteurs engagés dans la démarche.

Des stages de greffage et taille seront aussi organisés. Les vergers communaux pourront être, à leur tour, des lieux de formation pour encourager le démarrage d'un verger familial.

Ce projet permet à la Communauté de Communes du Pays de Fénélon de pérenniser son engagement vers une transition écologique, de renforcer la biodiversité sur son territoire et de participer à une réflexion sur les défis de notre époque.



*Plantation du verger communal à Simeyrols; janvier 2023*

## Nos Partenaires

Ce projet ambitieux ne pourrait pas voir le jour sans le soutien de nos partenaires financiers auprès desquels nous avons déposé un dossier de candidature et des communes concernées.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir



### Préserveons la biodiversité ! Plantons un verger !

**Première rencontre à Saint Julien de Lampon le samedi 20 janvier 2024 à 20h30 à l'ancien restaurant « Au Roi Carotte » route de la Tourette**

« Gros museau de lièvre jaune », « Caprane », « Jansémine » des noms de variétés fruitières qui flairent bon le terroir ! Lors de cette veillée, nous vous présenterons le plan du verger communal. Et bien sûr, vous pourrez contribuer à ce beau projet ! Alors que vous soyez adulte-citoyen, enfant curieux, vous y êtes bienvenu. Nous vous exposerons tout cela dans les moindres détails !

# Entreprendre en Pays de Fénélon

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes du Pays de Fénélon accompagne tout projet économique (artisanal, industriel, agricole...) et encadre la gestion des zones d'activités de son territoire.

Des aides existent selon vos projets de création, d'extension ou d'amélioration de votre activité économique.

Plusieurs dispositifs locaux sont également mis en place.

## Dispositif Réseau Initiative Périgord

L'association Initiative Périgord a pour missions de :

- ▶ Favoriser les initiatives de création d'emplois
- ▶ Accompagner par un appui financier et technique les projets de création ou de reprise ou de primo-développement d'entreprises viables au sein du Département de la Dordogne
- ▶ Renforcer les fonds propres du futur chef d'entreprise : prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant compris entre 5 000 et 40 000 €, remboursable sur 3 à 5 ans

Pour en savoir plus sur Initiative Périgord, rendez-vous sur leur site internet  
▶ [www.initiative-perigord.fr](http://www.initiative-perigord.fr)



## Dispositif Action Collective de Proximité

Artisan ou commerçant du Périgord Noir, vous avez un **projet d'investissement** pour moderniser ou développer votre entreprise ?

Le **Pays du Périgord Noir** porte la stratégie Artisanat Commerce et le dispositif « ACP » (Action Collective de Proximité) en faveur des commerçants et artisans du territoire. La Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Dordogne et les 6 communautés de communes se mobilisent financièrement.

Ce dispositif permet aux entreprises du Périgord Noir de bénéficier d'aides financières pour :

- ▶ **Soutenir** la modernisation de l'outil de production des entreprises,
- ▶ **Accompagner** le développement digital,
- ▶ **Soutenir** les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie et leur émission de co2
- ▶ **Faciliter** la transmission et la reprise d'entreprise



### Votre contact

Développement économique  
du Pays de Fénélon:

▶ **Frédéric JAUFFRED**

☎ 05 24 15 01 04

✉ [f.jauffred@paysdefenelon.fr](mailto:f.jauffred@paysdefenelon.fr)

## Vous cherchez des locaux pour votre entreprise ?

Retrouvez toutes les **offres de locaux pour les entreprises** sur la Bourse aux Locaux Vacants d'Entreprise (BLVE) du Périgord Noir.

Rendez-vous sur :

▶ [www.blve.fr](http://www.blve.fr)

Votre futur **local professionnel** est sur la **BLVE.fr**



BLVE.fr

Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises





# Les projets

## Rénovation de l'Ancien Hôtel Brégégère à Salignac Eyvigues pour agrandir l'offre de la Maison Familiale Rurale

Afin d'offrir des services supplémentaires aux jeunes fréquentant la Maison Familiale Rurale de Salignac-Eyvignes, la Communauté de Communes du Pays de Fénelon a lancé cette réhabilitation qui a débuté en avril 2023. Situé sur la place centrale de Salignac-Eyvignes, ce projet verra la création de nouvelles salles de cours, une salle informatique et deux dortoirs (homme/femme) de 8 places.

C'est un investissement de **1 165 908€ HT**.

L'ensemble sera disponible pour la rentrée 2024 !



Travaux en cours



Projection de l'aménagement d'une MFR et extension d'un BIT

## C'est parti pour la rénovation de l'ancien EPHAD de Carsac-Aillac en logements !

Après de nombreuses péripéties, ce projet déterminant pour le territoire a débuté en décembre 2023 par la démolition et le remplacement de la toiture.

Cette réhabilitation d'une friche va aboutir à la création de **21 logements en location** afin de répondre à de nombreuses demandes de familles.

Rénovation énergétique, valorisation d'un bâti existant, prise en compte de l'environnement et créations de logements à tarifs modérés, cette opération « coche » toutes les cases !

Cette réalisation sera terminée au premier semestre 2025 !



Etat des lieux actuel du bâtiment



Projection de la rénovation



## Le PLUi Dernière ligne droite !

De multiples moyens d'expression sont à votre disposition :

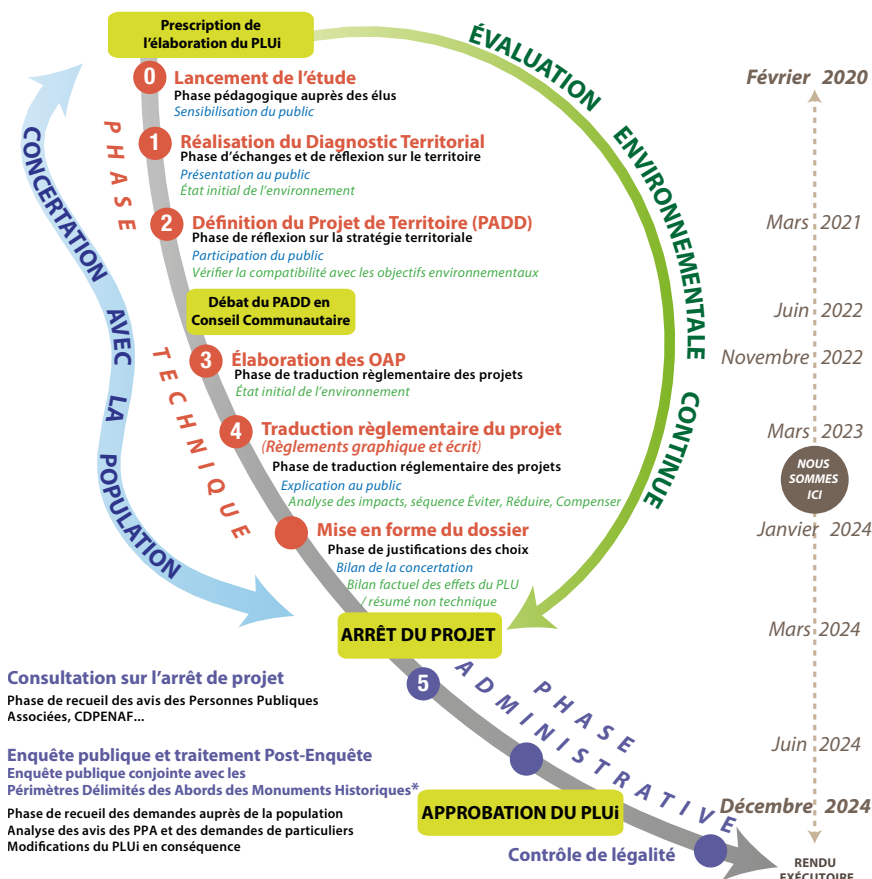
- ▶ Des réunions publiques ;
- ▶ Une adresse mail dédiée : [plui@paysdefenelon.fr](mailto:plui@paysdefenelon.fr)
- ▶ Des cahiers de remarques accompagnés de boîtes à idées dans chaque mairie.

### RESTEZ INFORMÉ !

En vous connectant au site de la Communauté de Communes du Pays de Fénélon :

▶ [www.paysdefenelon.fr](http://www.paysdefenelon.fr)

En vous abonnant à la newsletter !



## Application du droit des sols - ADS

### Besoin de déposer une autorisation d'urbanisme ?

Le service ADS se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 05 24 15 01 04

✉ [ads@paysdefenelon.fr](mailto:ads@paysdefenelon.fr)

## Rénovation de l'Habitat

Périgord Noir Rénov' est un service public **gratuit** pour vous accompagner techniquement et financièrement dans vos projets de rénovation.

**Périgord Noir Rénov' est destiné aux :**

- ▶ propriétaires occupants,
- ▶ bailleurs d'un logement,
- ▶ petit tertiaire privé (TPE, commerces, bureaux, restaurants, etc. allant jusqu'à 10 salariés),
- ▶ copropriétés du Périgord Noir,

**Le service vous accompagne pour :**

- ▶ La rénovation énergétique,
- ▶ La réhabilitation et l'adaptation.



**UN NUMÉRO UNIQUE :**  
**05 53 45 44 62**

### RENSEIGNEZ-VOUS !

L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) qui vous permet de financer vos travaux d'amélioration énergétique est prolongé jusqu'en 2027

# ÉCOHA

## Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation rurale

L'opération est portée par les Communautés de Communes du Pays de Fénelon, Vallée de la Dordogne Forêt Bessède et Domme Villefranche du Périgord, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental de la Dordogne et d'autres acteurs spécifiques (SACICAP Procvivis, Fondation Abbé Pierre).

Destinée aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs, elle a pour objectif :

- ▶ l'amélioration énergétique des logements ;
- ▶ l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement ;
- ▶ le traitement des logements dégradés ou insalubres ;
- ▶ la remise sur le marché de logements dégradés.

Ce programme vous apporte des **conseils gratuits et personnalisés** sur l'amélioration de votre logement (informations et conseils, visite sur place, étude de faisabilité de votre projet...) et le cas échéant, il vous accompagne dans le montage du dossier administratif et financier (assistance dans le montage et le suivi des dossiers de subventions, recherche de subventions...) pour financer ces projets.



### Le programme en quelques chiffres

#### Des objectifs revus à la hausse chaque année depuis le lancement du programme

- 📁 **2020** : 70 dossiers
- 📁 **2021** : 70 dossiers
- 📁 **2022** : 95 dossiers
- 📁 **2023** : 110 dossiers

#### Une majoration des subventions de l'ANAH pour la fin de l'année 2023

Pour les **propriétaires très modestes** : prise en charge de **65 % du montant des travaux hors taxe** (au lieu de 50%) ;

Pour les **propriétaires modestes** : prise en charge de **50 % du montant des travaux hors taxe** (au lieu de 35%).

### Exemple de rénovation énergétique sur le territoire

#### Descriptif des travaux

- ▶ Installation d'une pompe à chaleur air/air
- ▶ Chauffe-eau thermodynamique,
- ▶ Remplacement des menuiseries,
- ▶ Installation d'un poêle.

#### Étiquette énergétique

Avant travaux : **E**

Après travaux : **C**.

#### Plan de financement :

Montant des travaux : **38 090€ TTC**

Taux de financement : 53%

- ▶ Anah : 15 000€,
- ▶ Anah prime ASE : 3 000€,
- ▶ Aide communauté de communes : 2000€,
- ▶ Aide du département : 500€.

Reste à charge : **17 590 euros**  
**soit 20 500€ d'aides**

#### IMPORTANT !

Vous ne devez jamais commencer les travaux avant la validation d'un dossier de subventions !



Service urbanisme

**Stéphanie Bonnafox**  
05 24 15 01 04  
plui@paysdefenelon.fr

# Assainissement collectif

La loi NOTRe d'août 2015 suivie de la loi Ferrand-Fesneau d'août 2018 impose aux EPCI la prise de compétence « Eau et assainissement » au plus tard au 01/01/2026.

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon possède **10 systèmes d'assainissement collectif** sur son territoire répartis sur 9 communes différentes : Borrèze, Carlux, Carsac-Aillac, Nadaillac, Salignac-Eyvigues, Saint-Geniès, Saint-Julien-de-Lampon, Pechs-de-l'Espérance (Cazoulès), Veyrignac.

Face à cette obligation, la Communauté de Communes du Pays de Fénelon a mandaté fin 2018 l'**Agence Technique Départementale (ATD24)** afin de réaliser une étude de transfert de compétence, restituée en février 2022 : Un état des lieux technique, administratif et financier a été effectué ce qui a conduit les 9 communes pourvues d'un assainissement collectif à délibérer sur **une convergence tarifaire lissée sur 4 ans** afin d'atteindre une redevance cible en 2026.

Par la suite, la CCPF (en tant que coordonnateur de groupement de commande) en accord avec les communes concernées, a passé un marché public pour réaliser :

- ▶ Une étude patrimoniale des 10 systèmes d'assainissement collectif existants souvent anciens afin d'établir un plan prévisionnel d'investissement,
- ▶ La mise en place du schéma directeur d'assainissement collectif intercommunal,
- ▶ La révision des zonages.

La prestation, réalisée en **5 phases distinctes** pour 2 années d'étude environ, a été confiée au bureau d'étude **Altereo de Brive** en juin 2023.

Le financement de cette étude, **subventionnée à 50% par l'agence de l'Eau Adour-Garonne**, sera supporté par les communes concernées pour les 3 premières phases de terrain et par la Communauté de Communes pour l'assistance à Maitrise d'Ouvrage (ATD 24) et les phases 4 et 5 (synthèse du diagnostic de la situation actuelle, élaboration du schéma directeur intercommunal et révision des zonages).

Une réunion de présentation de l'étude aux élus s'est tenue le vendredi 29 septembre 2023 à l'espace Doisneau afin de présenter Altereo et les interventions qui vont être réalisées sur le territoire.



**La phase 1 qui se déroulera sur 6 mois, a débuté début Octobre** avec notamment les recueils de données, reconnaissance du patrimoine et les relevés topographiques afin de cartographier, via le SIG, les réseaux d'assainissement collectif existants.

**Les phases 2 et 3** se poursuivront courant 2024 avec les mesures des volumes et flux de pollution, et la localisation précise des anomalies sur les réseaux (campagne de débit en nappe basse et haute, tests à la fumée, contrôle des branchements...).

Nous vous remercions par avance de réserver le meilleur accueil au bureau d'étude qui vous préviendra lorsqu'ils auront la nécessité de pénétrer sur les propriétés privées.



# SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est composé de deux techniciennes sectorisées, chargées d'assurer les missions de salubrité publique qui incombent au service. Le SPANC gère, à ce jour, environ 4 900 installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) réparties sur les 17 communes du territoire.

Alexia intervient sur les communes de Carsac-Aillac, Pechs-de-l'Espérance, Carlux, Prats-de-Carlux, Calviac-en-Périgord, Saint-Julien-de-Lampon, Sainte-Mondane, Veyrignac.

Océane intervient quant à elle sur Archignac, Borrèze, Jayac, Paulin, Nadaillac, Salignac-Eyvigues, Saint-Geniès, Saint-Crépin-et-Carlucet et Simeyrols.

## Les missions du SPANC sont les suivantes :

► **Les Contrôles Périodiques de Bon Fonctionnement** (CBF) des installations d'Assainissement Non Collectif réalisés tous les 8 ans commune par commune :

*NB : Les diagnostics sont actuellement en cours sur la commune de Jayac. Les prochaines communes concernées sont Saint-Julien-de-Lampon et Borrèze.*

► **Le contrôle de bon fonctionnement** dans le cadre des ventes d'habitations (document obligatoire de moins de 3 ans lors d'une transaction immobilière),

► **Le contrôle de conception/implantation** dans le cadre de constructions neuves ou à réhabiliter (document obligatoire dans le cadre d'un dépôt d'autorisation d'urbanisme),

► **Le contrôle de bonne exécution des travaux** réalisé afin d'en assurer leur conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur,

► **L'avis de la faisabilité** de l'ANC lors de dépôt de certificats d'urbanisme,

► **Le conseil** gratuit aux particuliers



## Tableau d'activité du SPANC du 01/01 au 31/10/2023

| CU  | PA | Conseil | DP pour division foncière | Réhabilitation avec ou sans PC | Permis de construire (neuf) | Bonne exécution | CBF | Ventes |
|-----|----|---------|---------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-----------------|-----|--------|
| 116 | 11 | 100     | 11                        | 36                             | 91                          | 66              | 70  | 79     |



**PAYS DE FÉNELON**  
**EN PÉRIGORD NOIR**  
Communauté de communes

### Antenne de Salignac-Eyvigues

**Océane Fernandes**

06 85 29 81 85

spanc@paysdefenelon.fr

### Antenne de Carlux (Rouffillac)

**Alexia Chausse**

06 31 41 34 55

spanc2@paysdefenelon.fr

# Voirie communautaire

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon compte à sa charge 246 km de voies communautaires soit un peu plus de 43% du réseau routier communal des 17 communes membres.

Une partie des travaux d'entretien de ces routes (élagage, fauchage, déneigement...) est assurée directement par les communes. Ces dernières sont remboursées par la CCPF au prorata du kilométrage de voies transférées.

Les travaux d'entretien de chaussée (point à temps, curage de fossé...) et les travaux d'investissement sont quant à eux réalisés directement par la CCPF par le biais d'entreprises retenues lors de la passation de marchés publics.

Un marché de voirie en cours a été attribué au printemps 2021 jusqu'au 31/12/2023 sur **2 lots géographiques** : Le carluxais (11 communes) et le salignacois (8 communes).

Un nouveau marché de voirie va donc être relancé dès cet hiver sur le territoire.

## ○ Lot 1 : secteur Salignacois

**Titulaire du marché : EUROVIA en co-traitance avec Lagarde et Laronze**

800 ml de reprofilage en grave émulsion + enduit coulé à froid sur la VC 2 Rte du Roc de Dome **Nadaillac – 30 100 € HT**

410 ml de renforcement de chaussée en GNT 0/31.5 + revêtement bicouche prégravillonné au 10/14 + calage des accotements sur la VC 103 Rte des Trois Ponts à **Saint-Crépin-et-Carlucet – 14 730 € HT**

820 ml de renforcement de chaussée en GNT 0/31.5 + revêtement bicouche prégravillonné au 10/14 + calage des accotements sur la VC 4 Rte des Quatre Queyries à **Borrèze – 29 560 € HT**

460m<sup>2</sup> de poutres de rives + 100ml de pose de bordures A2 sur la VC 3 Rte de La Chapelle Aubareil à **Saint-Geniès – 24 450 € HT**

600ml de reprofilage de chaussée en grave émulsion + revêtement bicouche 6/10 et 4/6 sur la VC 204 à **Salignac-Eyvignes – 19 800 € HT**

## ○ Lot 2 : secteur Carluxais

**Titulaire du marché : SIORAT en co-traitance avec SARL Chausse TP et SAS Garrigou**

600ml de renforcement de chaussée en GNT 0/31.5 + revêtement bicouche prégravillonné au 10/14 + calage des accotements sur la VC 205 Rte du Bout de la Cote à **Calviac-en-Périgord – 22 404 € HT**

470ml de reprofilage de chaussée en grave émulsion + bicouche 6/10 et 4/6 sur la VC 11 Allée du Lavoir des Garens à **Carlux – 13 640 € HT**

Pose de bordures A2 sur 45ml et calage d'accotements en grave émulsion + revêtement bicouche 6/10 et 4/6 sur la VC 2 à **Carsac-Aillac – 3 600 € HT**

Purges de chaussée et 100ml de reprofilage en grave émulsion + bicouche 6/10 et 4/6 sur la VC 5 Rte des Granges à **Carsac-Aillac – 5 270 € HT**

Poutres de rives + renforcement de chaussée en GNT 0/31.5 + revêtement tricouche sur la VC 3 Rte du Dolmen aménagement d'un carrefour à **Orliaguet (Pechs-de-l'Espérance) – 8 898.50 € HT**

## Montant des dépenses de voirie 2023

► **Entretien : 220 000€ TTC** dont **100 000€ TTC** de remboursement aux communes pour les prestations mentionnées ci-contre.

► **Travaux d'investissement : 350 000€ TTC**



920ml de reprofilage de chaussée + revêtement bicouche 6/10 et 4/6 + création de fossé sur la VC 5 Rte de Millac à **Peyrillac-et-Millac Pechs-de-l'Espérance – 31 020 € HT**

Purge de chaussée sur la VC 9 Rte des Coteaux à **Saint-Julien-de-Lampon – 890 € HT**

Pose de bordures A2 sur 65ml + reprofilage de chaussée en grave émulsion et apport de matériaux calcaires + pose d'une canalisation diamètre 300 + réalisation d'un regard à grille + tête de droite de sécurité sur la VC 13 Rte des Coteaux à **Saint-Julien-de-Lampon – 7 579.75 € HT**

Pose d'une canalisation diamètre 300 + tête droite de sécurité sur la VC 2 Rte de Mondane à **Sainte-Mondane – 1 767 € HT**

300ml de reprofilage de chaussée en grave émulsion + revêtement bicouche 6/10 et 4/6 sur la VC 5 Rte de l'éolienne à **Sainte-Mondane – 11 137.50 € HT**

450ml de reprofilage de chaussée en grave émulsion + revêtement bicouche 6/10 et 4/6 sur la VC 3 Rte de Jumilles à **Veyrignac – 16 706.25 € HT**

Calage d'accotement en GNT 0/31.5 + bicouche 6/10 et 4/6 sur la VC 7 Rte des Mines à **Simeyrols – 5 750 € HT**

# Véloroute voie verte

## Sarlat-Groléjac-Cazoulès

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon (CCPF) est gestionnaire de la piste cyclable Sarlat-Groléjac-Cazoulès depuis 2017 qui est située en partie sur une ancienne voie ferrée et qui est composée d'un peu plus de 19km de voie verte et 9km de véloroute.

Un budget annexe géré par la CCPF est dédié à la piste cyclable, abondé par les 3 collectivités traversées par cette dernière à savoir la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir (pour la ville de Sarlat), la Communauté de Communes du Pays de Fénelon (pour les communes de Carsac-Aillac, Calviac-en-Périgord, Carlux, Saint-Julien-de-Lampon, Pechs-de-l'Espérance) et la commune de Groléjac.

Une partie des petits travaux d'entretien de la piste cyclable (fauchage, petit élagage, balayage de la bande roulante...) est assurée directement par les communes qui sont remboursées annuellement par la CCPF au prorata de leur kilométrage de véloroute voie verte.

Tous les autres types de travaux (gros élagage, purges de chaussée, signalétique, travaux de mise en sécurité...) sont directement réalisés par le biais de consultations de prestataires privés.

### Les montants affectés aux dépenses sur la véloroute voie verte en 2023 :

- ▶ Travaux d'entretien : **48 220 € TTC** (dont 8 220€ reversés aux communes pour le petit entretien)
- ▶ Travaux d'investissement : **6 700 € TTC**

### Interventions réalisées en 2023 :

Remplacement de mobilier usager, remise à niveau du panneau, renforcement de garde-corps existants, reprofilage de l'entrée de la voie verte à Madrazès, élagage de plusieurs tronçons (traversée d'Aillac, zone de voie verte à Groléjac...), marquage au sol pour le repérage des usagers en lien avec le SDIS 24...

Retrouvez les informations sur la voie verte :

▶ [www.fenelon-tourisme.com/voieverte](http://www.fenelon-tourisme.com/voieverte)

#### Votre contact

Service technique et voirie

▶ **Jean-Baptiste FRAYSSE**

☎ 06 45 42 74 89

✉ [jbfraysse@paysdefenelon.fr](mailto:jbfraysse@paysdefenelon.fr)

## MARQUAGE VOIE VERTE



PAYS DE FÉNELON  
EN PÉRIGORD NOIR  
Communauté de communes

**UN MARQUAGE AU SOL TOUS LES 250M, SUR LES SECTEURS EN VOIE VERTE, POUR SE REPÉRER ET INFORMER LES SECOURS.**

Road markings every 250 m on greenway sections to help you find your way and inform the emergency services



**Chaque point fait apparaître la commune sur laquelle vous êtes situé avec une numérotation croissante de Sarlat la Canéda vers Cazoulès.**

Each point shows the commune in which you are located, with the numbering increasing from Sarlat la Canéda to Cazoulès.



**SLT 1**

### LES DIFFÉRENTS SIGLES

The different acronyms

**SLT** : SARLAT-LA-CANEDA

**CSC** : CARSAC-AILLAC

**GLC** : GROLEJAC

**CVC** : CALVIAC-EN-PERIGORD

**CLX** : CARLUX

**PRC** : PECHS-DE-L'ESPERANCE

## QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME ?

What to do in case of problems ?

**1 Appeler les numéros d'urgence :**  
Call emergency numbers

**18**

ou

**112**

**2 Indiquer le marquage le plus proche**  
Indicate the nearest marking





## Interview

# Guy Coy

*Créateur de la Ronde des Villages*



Pour cette édition du Fénélon Mag, nous sommes allés à la rencontre de **Guy Coy propriétaire des gîtes de Combas à Saint Crépin et Carluçet**. Il a repris l'exploitation familiale où se trouvaient de nombreux bâtiments abandonnés qu'il a transformés en village de gîtes avec 25 habitations.

On connaît tous Guy Coy par sa création de l'évènement phare de notre territoire : **la Ronde des villages**, mais il a aussi été le créateur et le premier Président du Syndicat d'initiative (ancêtre de l'Office de Tourisme) de la Communauté de Communes du Salignacois de 1988 à 1991.

Guy est un amoureux des sports de pleine nature et voue plus particulièrement une passion à la randonnée. Plus tard, il obtiendra son brevet fédéral et se spécialisera, au sein de Combas, dans l'accueil de groupes et l'organisation de randonnées.

### Guy, racontez-nous la naissance de la Ronde des Villages.

Début 2000, la Ronde des villages est arrivée après ce début d'activité de randonnée à Combas. Toutes nos communes de Dordogne ont créé des sentiers de petites randonnées appelées PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et sur notre Communauté de Communes de Salignac, (à l'époque il n'y avait que 6 communes car Paulin et Nadaillac n'en faisaient pas encore partie), j'avais remarqué qu'en reliant tous les bourgs de ces communes on pouvait faire une boucle de 50km.

### Comment avez-vous présenté ce projet ?

J'étais élu à l'époque et, lors d'un soir de Conseil Communautaire, je leur avais proposé de mettre en valeur les sentiers de nos villages et de créer ainsi une boucle de randonnée, car pour moi quand on crée un équipement de type stade ou salle, on a les structures pour les faire fonctionner. Il en va de même pour les sentiers de randonnées.

Ça a été très vite accepté par l'ensemble des élus. L'organisation a été confiée à l'office de tourisme associatif et j'ai bien évidemment pris une part prépondérante au bénévolat et à la mise en place de la manifestation qu'on connaît aujourd'hui et que j'accompagne encore modestement (rires).

“ Ce sont les participants eux même par leur satisfaction, qui sont notre meilleure publicité ”

### Racontez-nous les premières éditions de cette randonnée...

Cette première édition s'est déroulée en 2009 et à ma déception n'avait réuni que 450 randonneurs malgré une grosse publicité qui m'avait emmené à présenter le projet aux salons de la randonnée à Paris et à Toulouse.

Les années suivantes ont continué leur progression, 700, puis 800, 1 500, 2 000 randonneurs... jusqu'à arriver aujourd'hui à 4 000 randonneurs. L'office de tourisme gère toute l'organisation administrative et financière de la manifestation.

Plus tard, Nadaillac et Paulin se sont rajoutées et lors de la fusion des deux communautés de communes, les 11 communes du Carluxais ont agrandi la boucle de la Ronde des villages. Aujourd'hui, c'est l'Office de Tourisme communautaire qui gère la manifestation.

La promotion de l'évènement a été suspendue, car la satisfaction émanant des participants s'est transformée en une promotion naturelle et enthousiaste.

On peut dire que ça a bien fonctionné, si bien que d'autres territoires aujourd'hui

nous copient (rires). A ma grande satisfaction, c'est l'engouement de la population locale et le bénévolat des 600 personnes actuellement qui font la réussite de cette manifestation.

### On sent vraiment l'importance des bénévoles sur la ronde des villages, alors comment ces 600 bénévoles se sont-ils organisés ?

Au départ, j'organisais une réunion générale avec les élus dans les Conseils Municipaux, et une réunion spécialement pour les bénévoles dans chaque village et je revenais chaque année pour expliquer aux nouveaux le fonctionnement. La Ronde des villages, c'est avant tout grâce à eux et surtout à la qualité de leur accueil. Tous les randonneurs sont unanimes. Le côté authentique et convivial leur plaît beaucoup et c'est cela qui fait la réussite de la manifestation.

### Est-ce que vous avez une anecdote ou quelque chose qui vous tient à coeur à nous raconter sur la Ronde des villages ?

Dès la 3ème ou 4ème édition, on avait instauré un système de reversement de 0,50 centimes de chaque billet pour une association caritative. Ça a été l'UNICEF, la recherche pour le Cancer, Octobre Rose etc. C'est même ce qui nous a permis d'acheter la joëlette.

La joëlette est un fauteuil tout terrain monoroue qui permet la pratique de la randonnée ou de la course à toute personne à mobilité réduite ou en situation de handicap. Il est adapté pour enfant et adulte...

Cette action est malheureusement oubliée. Je souhaiterais qu'elle soit remise en place en insistant sur le côté humain.

### Pour conclure, que souhaitez-vous rajouter sur cet évènement ?

Je pense que les 5 000 randonneurs est peut-être une limite possible avec l'organisation actuelle. Comme je l'ai dit avant, la réussite, ce sont les bénévoles. Il faudrait maintenant essayer d'intégrer de nouvelles personnes dans chaque village, avec des idées nouvelles. Cette année « la ronde des galets » a été créée et c'était vraiment un plus pour les randonneurs, ça met un peu de piment pour certains (rires).

Si je devais dire un mot aux nouveaux bénévoles, c'est qu'ils peuvent concilier bénévolat et randonnée sur le week-end en étant un jour randonneur et un jour bénévole. La randonnée ce n'est pas que pour les seniors, au contraire.

“ La qualité de l'accueil des bénévoles participe grandement au succès de la Ronde des Villages ”



### La Ronde des Villages

La prochaine édition aura lieu les **12 et 13 octobre 2024**.

➡ [www.larondedesvillages.com](http://www.larondedesvillages.com)

📘 [facebook.com/rondedesvillages](https://facebook.com/rondedesvillages)



# Sur les chemins

La Communauté de Communes et l'Office de Tourisme du Pays de Fénélon œuvrent depuis plusieurs années pour la création d'une offre complète et diversifiée de chemins pédestres et voies cyclables.

Voici un rapide tour d'horizon de toutes les possibilités qu'offrent notre territoire en matière de randonnées.



## À pied

### A pied, de nombreuses boucles locales

Les sentiers de randonnée et les chemins des meuniers : au total, près de 50 boucles, inscrites au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, permettent de découvrir ou redécouvrir les paysages et le patrimoine de nos campagnes périgourdines. Des «topoguides» papier sont disponibles à l'achat à l'Office de Tourisme. Les tracés et pas-à-pas sont accessibles gratuitement sur notre site internet.

Retrouvez tous les informations sur les sentiers sur :

➔ [www.fenelon-tourisme.com/rando](http://www.fenelon-tourisme.com/rando)

### Nouveauté ! Le GR de Pays

Le GR du Pays en Pays de Fénélon : le petit dernier ! Inauguré le 12 novembre dernier, cette boucle de 175 km permet de faire le tour du Pays de Fénélon en 7 à 8 jours. Il est possible de le diviser en 2 boucles de 90 km environ. Ce parcours, homologué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, va rayonner au-delà des frontières du Périgord et devrait prochainement accueillir les pas décidés de randonneurs itinérants qui pourront à la fois découvrir nos paysages, découvrir nos fermes auberges et boutiques de producteurs, se reposer chez nos hébergeurs...

Retrouvez tous les tracés sur notre site internet

➔ [www.fenelon-tourisme.com/grp](http://www.fenelon-tourisme.com/grp)



### Les repères & balises

 Balises jaunes pour les boucles locales PDIPR

 Balises jaunes & rouges pour le GRP

 Balises pour les chemins de VTT



### Envie d'aventures plus lointaines ?

Le Pays de Fénélon est traversé par de grands itinéraires comme le GR6, qui va de la Gironde aux Alpes-de-Haute-Provence (1 339km) et depuis quelques mois par le **Chemin d'Amadour**, qui permet de rejoindre Rocamadour depuis Soulac-sur-mer en Gironde, en 500 km et 21 étapes. Deux étapes vont permettre à des randonneurs itinérants de découvrir nos villages en bord de Dordogne, de Veyrignac à Pechs-de-l'Espérance.

En savoir plus sur le chemin d'Amadour

➔ [www.chemin-amadour.fr](http://www.chemin-amadour.fr)







### Les sentiers VTT

Au printemps, un agent de la Communauté de Communes a parcouru les 11 boucles VTT du Pays de Fénelon inscrites parmi les 24 du Site VTT-FFC « Lascaux-Vallée Dordogne ». Après quelques travaux de remise en état et mises à jour au niveau de la signalétique et des cartes, les amateurs de sensations à 2 roues peuvent à nouveau parcourir nos chemins avec plaisir.

Retrouvez les informations sur les sentiers de VTT:

👉 [www.fenelon-tourisme.com/vtt](http://www.fenelon-tourisme.com/vtt)

### L'arrivée prochaine de la Flow Vélo

La V92, nommée également **Flow Vélo**, est un itinéraire cycliste faisant partie du schéma national des véloroutes voies vertes qui empruntent la vallée du Bandiat pour rejoindre l'île d'Aix via Angoulême et Cognac depuis 2017.

La Flow vélo est un projet porté collectivement par la **Région Nouvelle-Aquitaine**, les **Départements de la Dordogne, Charente et Charente-Maritime**, les Communautés d'Agglomération et les Communautés de Communes traversées par le parcours. Actuellement un projet est en cours afin de relier cet itinéraire à la V91 Vallée Dordogne (voir l'article page 17) entre Thiviers et Sarlat-la-Canéda.

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon a déjà réalisé une étude de faisabilité car elle est concernée par cette extension sur l'ouest de son territoire, le long du ruisseau La Chironde. Les communes d'**Archignac, Saint-Geniès et Saint-Crépin-et-Carlucet** se verront donc traversées par cet itinéraire cyclable dès l'été 2024 en empruntant une partie de l'emprise de l'ancienne voie ferrée.

La totalité du parcours en Pays de Fénelon se fera en voie partagée soit sur des voies communales très faiblement circulées soit sur des chemins blancs empruntés principalement par des engins agricoles qui nécessiteront préalablement une remise en état pour bénéficier d'une bonne qualité de roulement des cyclistes. Un point noir subsiste toutefois au niveau de la traversée de la RD60 au lieu-dit « La Gare » à **Saint-Crépin-et-Carlucet** : cette zone nécessitera de réaliser un aménagement spécifique en bord de RD afin d'assurer la sécurité des usagers.

La CCPF va donc être amenée à réaliser des consultations d'entreprises cet hiver afin d'engager les travaux nécessaires pour une **ouverture prévue à l'été 2024**.

Retrouvez les informations la Flow Vélo :

👉 [www.fenelon-tourisme.com](http://www.fenelon-tourisme.com)

👉 [www.laflowvelo.com](http://www.laflowvelo.com)



### Un Bac pour l'été 2024

*Un contexte historique pour un projet actuel*

*Jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, il n'existe pour franchir la Dordogne qu'un seul pont, celui de Bergerac. Pour traverser la rivière à Calviac, les riverains disposaient donc de bacs. La maison du passeur sera bâtie en 1869 et des droits de passage seront perçus jusqu'à la révolution par le Marquis de Fénelon. Le bac fonctionnera jusqu'en 1952.*

A l'heure où le réchauffement climatique est l'un des enjeux majeurs de notre société, l'objectif est de proposer une solution alternative aux véhicules motorisés. La remise en service du bac est donc l'occasion de créer un troisième point de passage respectueux de l'environnement avec une dimension historique et ludique. Situé à proximité immédiate de la voie verte il permettra aux nombreux usagers de celle-ci de rejoindre plus facilement le château de Fénelon, l'un des sites incontournables du territoire à visiter !

La mise en service se fera début juillet pour toute la période estivale jusqu'à mi-septembre.



# Les actions 2023 / 2024

## Fréquentation en quelques chiffres



**20 000 visiteurs**

dans nos 2 bureaux de Carlux & Salignac.

19 000 visiteurs en 2022



**88% France / 12% étranger**

**Etranger** : essentiellement Angleterre, Allemagne et Pays Bas



### Principales demandes

- ▶ Randonnée et activités en famille
- ▶ Sites touristiques
- ▶ Marchés, fermes-auberges

### Sur internet

 **50 000** visiteurs sur notre site internet

 **2 800** followers sur facebook

 **1 417** followers sur instagram

La fréquentation de l'Office de Tourisme du Pays de Fénelon se stabilise cette année par rapport aux années précédentes. On note particulièrement le retour des étrangers notamment les anglais plus présents cette année.

## Nos animations

### Les Estivales

Cette année encore, les Estivales en Pays de Fénelon ont connu une belle fréquentation (922 participants) et ont plu tant aux touristes (44 %) qu'aux périgourdiens (56%). Pour rappel, il s'agit d'un programme d'animations (36 cette année) destiné à toute la famille, en 3 volets :

- ▶ **des animations Nature** : bal des chauves-souris, le monde des abeilles, cluedo nature, etc.
- ▶ **la Semaine de la Nuit** : des animations uniquement en soirée pour découvrir la nature d'une manière différente.
- ▶ **l'Été actif** : un programme départemental d'animations sportives comme l'escalade, le tir à l'arc, le canoë nocturne, etc.



### La Ronde des Villages

4 000 places vendues en moins de 15 jours, le succès de la Ronde des Villages ne se dément pas ! Cette année encore, le temps a su être clément et les 600 bénévoles ont été une nouvelle fois les principaux acteurs de ce week-end de randonnée ! Un grand merci à eux pour leurs mobilisations, leurs disponibilités et leurs sourires !

Prochaine édition les **12 et 13 octobre 2024**.

En savoir plus sur la Ronde des Villages

➡ [www.larondedesvillages.com](http://www.larondedesvillages.com)



# À venir

L'Equipe de l'Office de Tourisme prépare déjà les animations 2024 tout en veillant à la bonne avancée des projets en cours : GRP, Bac électrique, Flow Vélo.

## Ouverture du nouveau bureau de Salignac

Le démarrage de ce projet avait pris du retard à cause de la pandémie mais cette fois-ci, nous en sommes certains, le nouveau bureau d'information de Salignac ouvrira bien au **printemps 2024**. Plus grand, il offrira aux visiteurs **2 espaces** : l'un dédié à toute l'offre d'activités de pleine nature disponible en Pays de Fénelon et l'autre à l'accueil des visiteurs de passage avec le magazine de destination Intense Périgord Noir (publié avec les offices de tourisme Sarlat-Périgord noir et Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère) et les flyers de nos partenaires (sites de visite, plans, topoguides, canoës, etc.).

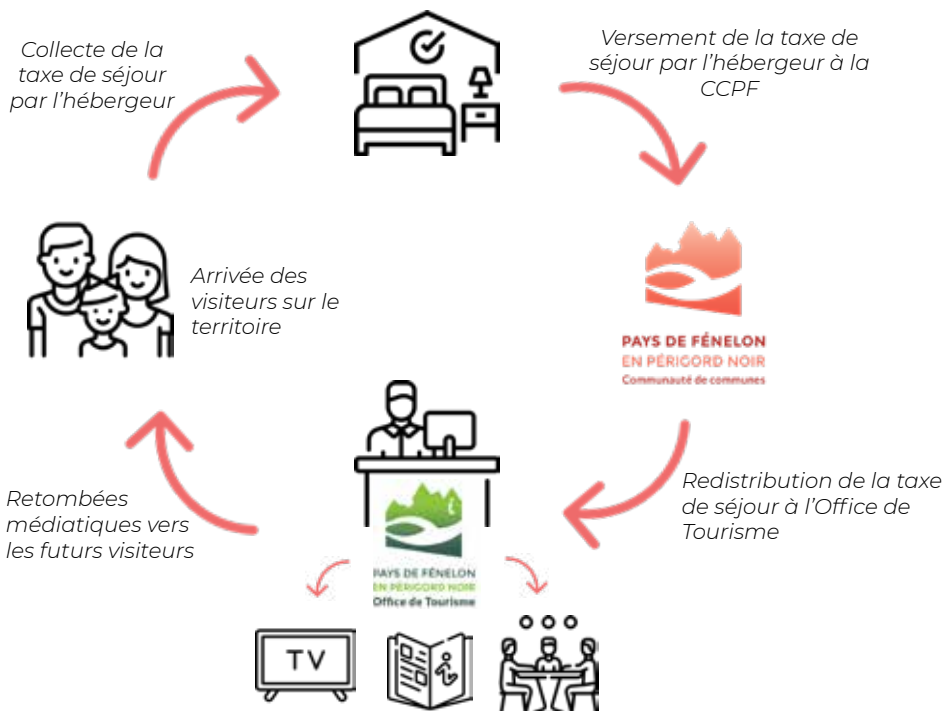


Ancien bureau de Salignac-Eyvignes

# Taxe de séjour

La Communauté de Communes collecte la Taxe de Séjour sur l'ensemble du Pays de Fénelon. Cette taxe, uniquement payée par les personnes hébergées sur le territoire, est nécessaire pour **financer le fonctionnement de l'Office de Tourisme** et les **nombreux projets et actions** présentés dans les pages précédentes.

## Comprendre le rôle de la taxe de séjour



### Rappel !

Tout hébergeur (même en Airbnb !) a l'obligation de déclarer son logement en mairie. Voir la rubrique des obligations du logeur sur le site de la CCPF !

### Info

Retrouvez toutes les informations sur la taxe de séjour (documents, tarifs 2023/24, fonctionnement) sur le site de la CCPF  
➔ [www.paysdefenelon.fr](http://www.paysdefenelon.fr)

### La taxe de séjour permet ainsi :

Le fonctionnement de l'Office de Tourisme et la mise en place d'actions de communication et de promotion du territoire : animations (Ronde des Villages, estivales...), magazine de destination, pub, spot TV, accueil presse, réseaux sociaux, etc.





# Ludothèque ArchiLudo

La ludothèque intercommunale accueille le public sur 4 lieux stratégiques géographiquement (Archignac, Carsac-Aillac, Saint-Julien-de-Lampon et Salignac-Eyvigues) :

- ▶ **les mercredis** toute la journée (10h-12h/13h-16h) en fonction du calendrier à Archignac, Carsac-Aillac, Salignac-Eyvigues ou Saint-Julien-de-Lampon.
- ▶ **un samedi matin** sur deux (10h-12h30) à Archignac ou Carsac-Aillac,
- ▶ **tous les mardis** en vacances scolaires à Archignac (13h-17h).

## Partenaires

**Ecoles :** Borrèze, Carsac-Aillac, Calviac, Cazoulès (Pechs-de-l'Esperance) Gignac, Groléjac, Nadaillac, Proissans, Saint-Genies, Saint-Crépin-et-Carlucet, Sainte-Mondane, Salignac-Eyvigues.

**Association le Casse-Temps :** animation d'une après-midi jeux.

**Association Moyenageux :** animation au festival du jeu de Sarlat.

**Communes de Carsac-Aillac, Salignac-Eyvigues :** animations au marché de Noël.

**Commune d'Archignac :** animation lors d'une fête de Noël



## ArchiLudo

**Morgan FAISANT-DE-CHAMPCHESNEL**

06 84 43 42 55

archiludo@paysdefenelon.fr

Restez informé de l'actualité de la ludothèque sur :

📌 [facebook.com/archiludo24](https://facebook.com/archiludo24)

## 2023 en quelques chiffres

- 🧸 **360** jouets, jeux en bois et jeux de société
- 🎲 **490** prêts de jeux (+50% par rapport à 2022)
- 👤 **116** adhésions de structures et familles (+100% par rapport à 2022)
- 👥 **3 099** joueurs (+100% par rapport à 2022)

# Fête du jeu et des associations

Le **samedi 30 septembre 2023**, la Communauté de Communes du Pays de Fénelon a organisé pour la 2<sup>ème</sup> fois cet événement qui regroupe la fête du jeu et la fête des associations. Cette année le rendez-vous était au **gymnase du Mascolet** à Saint-Crépin-et-Carlucet. Pas moins de **23 associations** ont répondu présentes.

Toute la journée, les visiteurs ont pu échanger avec les associations, découvrir de nouvelles activités ou encore s'essayer à leur pratique.

## Prochaine édition

**L'édition 2024 aura lieu le 14 septembre à Saint-Crépin-et-Carlucet (Gymnase)**

Associations, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous associer à cet événement :

**Marine Jardel au 05 53 30 43 57**



# O'RAJ

Depuis 2015 et dans le cadre du développement de ses actions à destination de la jeunesse, la Communauté de Communes du Pays de Fénelon en partenariat avec l'ADéTa et l'Agence Culturelle Départementale, organise des journées de rencontres artistiques pluridisciplinaires.

Il s'agit de permettre aux artistes en herbe du Périgord Noir de se rencontrer pour élargir leurs champs de découvertes et de compétences des arts de la scène.

Cette année **78 enfants** ont participé à l'événement. À la fin du week-end, familles et amis ont pu assister à la restitution du travail de création.

Dès l'âge de 8 ans, les jeunes peuvent s'inscrire dans l'un des **ateliers** proposés :

- ✂ Arts plastiques,
- 👑 Cirque
- 🕺 Hip Hop,
- 🎵 Musique électronique,
- 📷 Photographie,
- 🎭 Théâtre,
- 🔊 Technique (son et lumière).



## Prochaine édition

L'édition 2024 aura lieu les **6 & 7 avril** à Carsac-Aillac.

Les inscriptions auront lieu à partir du 15 janvier auprès de l'ADéTa

► [rencontresartistiquesjeunesse@gmail.com](mailto:rencontresartistiquesjeunesse@gmail.com)

Pour suivre les actualités de l'évènement :

📘 [facebook.com/orajdordogne](https://facebook.com/orajdordogne)

🖱 [www.paysdefenelon.fr/oraj](http://www.paysdefenelon.fr/oraj)



# BOLEGA !

Cette année, la **3ème édition** de la manifestation culturelle aux **couleurs occitanes** a eu lieu à Carsac-Aillac. Une centaine de personnes a répondu présent.

Pour rappel, cet événement directement lié à l'identité du territoire, a pour objectif de promouvoir le «parler et la culture occitane». Nous pensons qu'il est important de sensibiliser notre jeunesse en l'impliquant et en lui proposant des spectacles adaptés pour tous les âges.



## Prochaine édition

L'édition 2024 aura lieu le **25 mai** à Saint-Geniès.

Pour suivre les actualités de l'évènement :

📘 [facebook.com/bolegafestival](https://facebook.com/bolegafestival)

🖱 [www.paysdefenelon.fr/bolega](http://www.paysdefenelon.fr/bolega)



# ALSH la Tribu

## Inauguration du nouveau centre de loisirs de Saint-Geniès

Patrick Bonnefon, président de la Communauté de Communes, a inauguré le **11 octobre 2023** les nouveaux locaux de l'ALSH la Tribu en présence de Nadine Monteil, sous-préfète, Michel Lagugie, maire de Saint-Geniès et conseiller départemental, Marylin Arnaud, présidente du conseil d'administration de la CAF Dordogne, Claudine Odier, directrice de la CAF Dordogne, Régine Anglard, conseillère départementale, ainsi que les équipes de l'Accueil de Loisirs La Tribu et la présence de nombreuses familles.

C'est le 1er bâtiment public de Dordogne inauguré avec la réglementation environnementale 2020.



## Les animations de l'ALSH la TRIBU



**Projet Intergénérationnel  
Avec EHPAD et CIAS**



**Carnaval avec l'amicale laïque  
des parents d'élèves de St  
Geniès le vendredi 23 février  
2024**



**Création d'un livre de recette  
« Les délices de la Tribu » en  
Coopération avec plusieurs  
partenaires locaux**



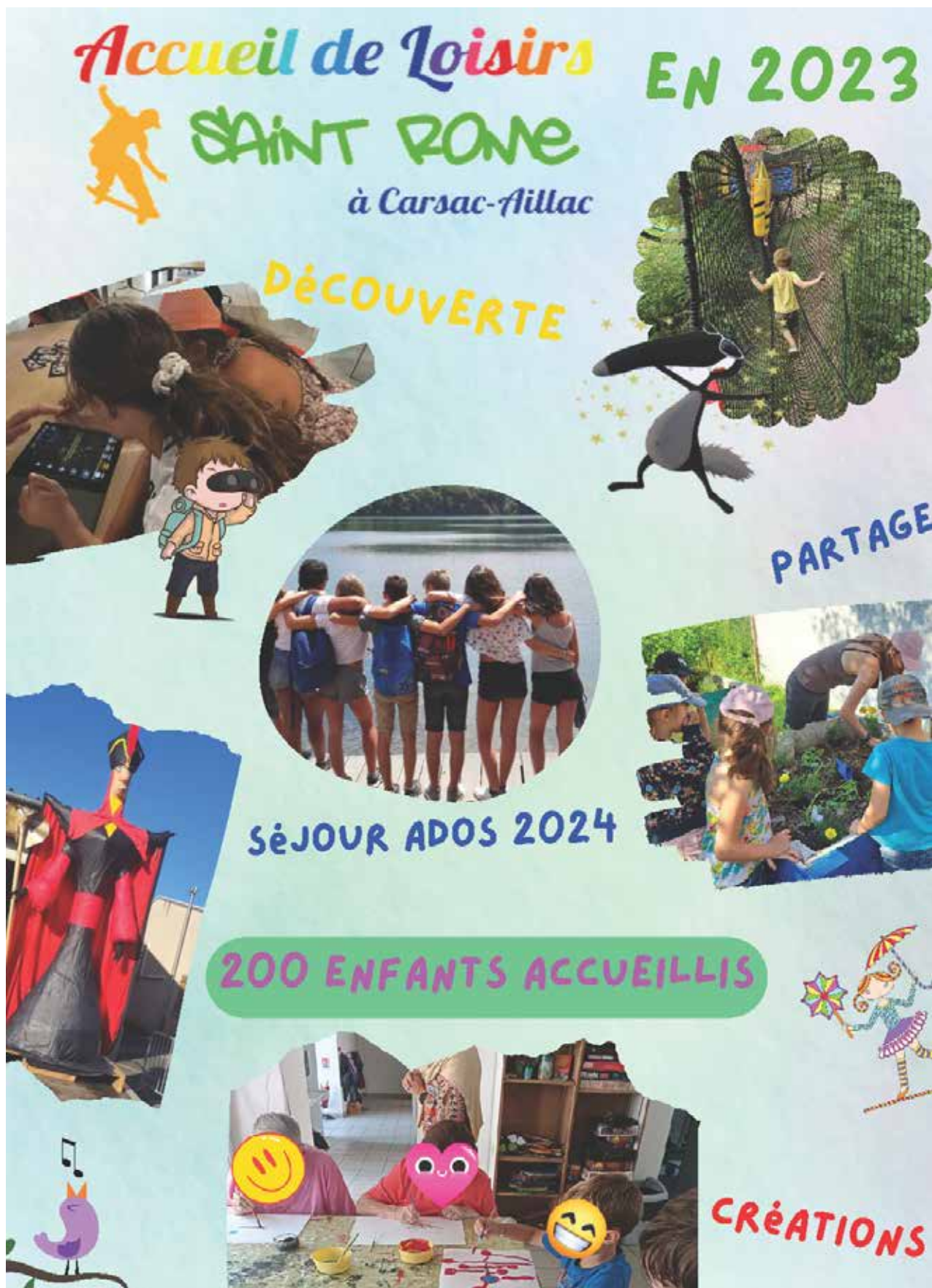
**Séjours enfants et ados**



**ALSH LA TRIBU  
72 ROUTE DE LA GARE  
24590 SAINT-GENIES  
06 84 14 13 47  
alshlatribu@paysdefenelon.fr**



# ALSH Saint Rome



Accueil de Loisirs de Saint Rome,  
293 route de Saint-Rome  
Saint Rome 24200 CARSAC-AILLAC

07 76 84 06 54  
alshsaintrome@paysdefenelon.fr



## Hommage

# Joel Barbery

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon souhaite rendre un hommage à **Joel Barbery**, 1er maire de Pechs-de-l'Espérance qui nous a quitté samedi 9 septembre 2023.

En 2020 il a été élu **maire de Cazoulès** et membre du bureau de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon.

Le 1er Janvier 2022, la commune de Pechs-de-l'Espérance, avec trois villages Cazoulès, Orliaguet, Peyrillac-et-Millac, qui garderont leur identité, est officialisée. Joël devient le premier maire de la Commune Nouvelle.

Une minute de silence a été observée lors du conseil communautaire du 29 novembre 2023



## Retour en images

# Odyssée Dordonha

Du 8 au 16 avril 2023 a eu lieu l'événement Odyssée Dordonha. La gabarre «Elina» a parcouru la Dordogne depuis Argentat-sur-Dordogne, en Corrèze, jusqu'aux portes de l'estuaire de la Gironde à Libourne. Retour en images sur les 2 haltes en Pays de Fénelon : le 9 avril à **Saint-Julien-de-Lampon** et le 10 avril à **Carsac-Aillac**. Plus de 1 000 personnes ont été présentes sur ces 2 jours d'animations.



En savoir plus sur Odyssée Dordonha  
➡ [www.odysee-dordonha.fr](http://www.odysee-dordonha.fr)